

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AMR 51/047/2009  
1<sup>er</sup> avril 2009

### **Amnesty International se félicite de la volonté des États-Unis de siéger au Conseil des droits de l'homme des Nations unies**

Amnesty International se félicite de ce que les États-Unis ont annoncé ce mardi 31 mars 2009 leur intention de se porter candidats au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Ils expriment ainsi leur volonté résolue de s'investir dans les travaux du Conseil et de l'ONU.

L'organisation estime que les États-Unis peuvent grandement contribuer à faire du Conseil des droits de l'homme un organe plus efficace, notamment face à des situations d'atteintes flagrantes et systématiques aux droits humains dans des pays précis.

Le nouveau gouvernement américain a déjà pris un certain nombre d'initiatives afin que les États-Unis respectent davantage les droits humains. Amnesty International l'exhorte à poursuivre sur cette voie en adoptant de nouvelles mesures. Elle attend des États-Unis qu'ils énoncent des engagements précis en faveur de la promotion et de la protection des droits fondamentaux, dans le cadre de leur candidature.

Si Amnesty International salue la décision des États-Unis de se réengager auprès du Conseil des droits de l'homme et d'y briguer un siège, elle regrette toutefois que la Nouvelle-Zélande ait retiré sa candidature ce mercredi 1<sup>er</sup> avril, balayant toute possibilité d'une élection pluraliste pour les sièges du Conseil réservés au Groupe des États d'Europe de l'Ouest et autres États. Selon l'organisation, des élections pluralistes pour tous les sièges du Conseil sont essentielles pour garantir que les États élus observent les normes les plus strictes en matière de promotion et de défense des droits humains.

#### **Complément d'information**

Les États-Unis ont annoncé le 31 mars 2009 leur intention de siéger au Conseil des droits de l'homme, l'Assemblée générale des Nations unies devant tenir sa prochaine élection pour les membres du Conseil le 12 mai 2009. Les pays qui ont déposé leur candidature pour les trois sièges réservés aux membres du Groupe des États d'Europe de l'Ouest et autres États lors des élections de 2009 sont la Belgique, la Norvège et les États-Unis.

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566 ou [press@amnesty.org](mailto:press@amnesty.org).

Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org).